

N° 2026/38

Département de l'Aveyron
Commune de REQUISTA

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

Membres en exercice	19
Membres présents	18
Pouvoirs	1
Membres absents	1

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Monsieur le Maire en date du 20 avril 2026.

Membres Présents :

Michel LAURENS ; Annette CLUZEL, Jacky LACAN, Josette VAYSSE ; Pierre GRIMAL ; TEYCHON Emmanuelle ; Jean-Michel RECOULES ; Audrey GAUBERT ; Denis GALTIER ; FONTANILLE Laureen ; Alexandre VAYSSE ; Patrick FRANDEMICHE ; Fabienne JALADE ; Nathalie LEGROS ; Patrice MASSOL ; Véronique PAULHE ; Daniel NESPOULOUS ; Sandrine ROBERT.

Procurations : Bruno VAYSSE à Jean-Michel RECOULES

Absents excusés : /

Pour :
Contre :
Abstention :

Président de séance : Michel LAURENS. Secrétaire de Séance : Laureen FONTANILLE.

OBJET DE LA DELIBERATION : DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code électoral, notamment les articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148,

Vu le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 12-2026-05-11-00005 du 11 mai 2026 fixant le nombre de délégués et suppléants à élire,

Considérant que la commune de Réquista compte une population relevant du scrutin de liste ($\geq 1\,000$ habitants),

Procède :

À l'élection des délégués et suppléants au collège électoral sénatorial.

Modalités de vote :

- Scrutin de liste à la représentation proportionnelle,
- Application de la règle de la plus forte moyenne,
- Sans panachage ni vote préférentiel.

Nombre de sièges à pourvoir :

- 5 délégués titulaires
- 3 suppléants

Listes en présence :

Liste n°1 : liste « Michel LAURENS »

Voix obtenues : quinze

Liste n°2 : liste « Patrice MASSOL »

Voix obtenues : quatre

Résultats du scrutin :

Nombre de conseillers présents ou représentés : 19

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Répartition des sièges :

Après application de la règle de la plus forte moyenne :

- Liste n°1 : 7 sièges
- Liste n°2 : 1 siège

Sont proclamés élus :

☛ **Délégués titulaires :**

1. Monsieur LAURENS Michel
2. Madame CLUZEL Annette
3. Monsieur LACAN Jacky
4. Madame VAYSSE Josette
5. Monsieur MASSOL Patrice

☛ **Suppléants :**

1. Monsieur GRIMAL Pierre
2. Madame TEYCHON Emmanuelle
3. Monsieur RECOULES Jean-Michel

Le conseil municipal :

- **Proclame élus** les délégués et suppléants susmentionnés,
- Indique que ceux-ci participeront à l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Laureen FONTANILLE



Le Maire,

Michel LAURENS

